

CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 MARS 2022

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BELTRA Josette, BERGE Philippe, BRUSONE Monique, COMBALUZIER Viviane, DERHILLE Gérard, GIANNONI Marc, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, IVANOFF Emma, LELEYTER Françoise, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Raymond, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise, STRAVATO Mireille, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

Mr BUSTI Paul, Mme GRIMA Thérèse, Mr MONTEL Kléber, Mme POURCIN Philomène.

Sont également présents :

MM DRAPS Patrick, LAMBERT Nicole, ESTIVALS Dominique, VINCENT Jean-Marie, LESCLOUS Marcelle, GIUDICELLI Annie-Claire, HERVE Jacques, DURLET Henri, BERMOND Georges, MISSUL Jean-Luc, ROBEQUIN Liliane, BERNON Philippe, Pour la résidence le Véronèse MMES GIRAUD / ROCHAS / ROSMINI.

Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diversessont en italique

Approbation du compte rendu du CA du 21 février 2022 :

Il est procédé au vote : **le compte rendu est adopté à l'unanimité**

Erratum : personnes présentes le 21 février : Mme LAMBERT Nicole et non Mr LAMBERT Alain

Parc Bonneveine :

Nous avons adressé le 01 février 2022 un courrier à Mr Pierre BENNAROCHE maire du 6/8 concernant le parc Bonneveine et particulièrement les accès au parc. Notre courrier étant resté sans réponse nous avons adressé de nouveau un courrier le 03 mars 2022 :

Dans notre courrier du 01 février 2022, nous avons sollicité la mairie concernant les accès au parc Bonneveine, suite aux demandes des riverains.

Les habitants se plaignent notamment de circulation et rodéos motos et scooters dans les allées, de combats de chiens dans le parc, etc

Nous avons demandé de limiter les accès par la pose de chicanes (nous avons vu des chicanes devant le Corbusier qui permettent le passage aisé des vélos) qui limiteront partiellement, et nous l'espérons, ces nuisances.

C'est avec plaisir que nous avons participé à la démarche de la mairie concernant le parc : Diagnostic en marchant pour le projet de renaturation et de réhabilitation du Parc de Bonneveine. Nous espérons que cette démarche avec la participation des usagers aboutisse à un espace qui conviendra à toutes et à tous.

En attendant la réalisation de ce projet qui à priori prendra, et c'est bien normal, un certain temps, la pose de ces chicanes est souhaitée par les habitants. Aussi nous nous permettons de vous solliciter de nouveau afin que ces travaux puissent être envisagés rapidement.

Mme BRUSONE Monique qui a participé au «diagnostic en marchant» concernant le parc de Bonneveine, présente un compte rendu de cette action menée par la mairie du 6/8 :

En présence de Mme Anne Meilhac (4ème Adjointe au Maire des 6ème & 8ème Arrondissements déléguée aux Mobilités, à la Voirie, aux Espaces Verts, aux Emplacements et à la Transformation de l'Espace Public, Conseillère Métropolitaine) les personnes présentes (environ 70 personnes) ont arpenté les différentes parties du parc.

Mme BRUSONE a noté tout au long des déplacements du parc Bortoli au Parc Bonneveine :

- Il sera prévu un éco-jardin
- Des composteurs seront à la disposition du public
- Les anciennes aires de jeux doivent être repensées car elles n'étaient plus aux normes : nouvelles aires de jeux ? végétalisation ?
- Le MAC (Musée d'Art Contemporain propose de présenter différentes œuvres dans le parc

- Le gymnase devrait être détruit (amianté), remplacé par ?
- Des questions relatives aux joueurs de foot et autres boulistes sont soulevées
- Le parcours de Bortoli au MAC doit faire partie de la trame verte qui ira de Bortoli à Borrely en passant notamment par la traverse Paul.
- Les travaux seraient prévus en 2024
-

Des prochaines rencontres vont être prévues pour avancer un peu plus dans ce projet. Le CIQ participera à ces travaux.

Les échos de Ste Anne :

Claude GUILHEM rappelle que le prochain numéro est prévu pour début avril.

Il est proposé de constituer un comité de lecture.

Par ailleurs il est fait appel de nouveau à tous les volontaires pour la distribution, et notamment de personnes résidentes dans les copropriétés. Merci de nous indiquer vos possibilités (ciq.sainteanne@gmail.com).

Point sur les questions présentées à la métropole :

DERNIERE MINUTE (08/03/2022): Mme VORTEMANN (chargée de mission / cabinet de la présidence / métropole) a pris contact avec le CIQ pour fixer un rendez-vous la semaine prochaine.

Les dossiers adressés à la métropole sont toujours en cours.

S'y rajoute notamment des problèmes concernant la rue Isaac et le Bd Debeaux : plaques signalétiques dégradées et/ou non visibles (Mr Marc GIANNONI nous a signalé ces questions)

Mr Jean-Pierre MENARD relate les questions relatives à la rue Thieux :

J'observe que le container poubelle collectif installé au droit du n° 10 de la Rue Thieux (unique container qui faisait l'objet de multiples réclamations en raison de son emplacement au pied de l'unique fenêtre de la résidente) a disparu !)

C'est le lieu où toute la rue (ou presque) venait être déposé chaque jour env. 2m3 de déchets divers, ménagers pour la plupart (hors dépôt sauvage)

C'est également l'endroit de proximité de notre snack où plusieurs dizaines d'élèves du Lycée MISTRAL viennent prendre leur repas du midi...

La Résidence, le collège sortent leur container personnel - pas de problème mais aucun lieu de dépôt organisé et sécurisé n'est à disposition pour les habitants de la rue. Chacun devrait être titulaire d'un container individuel.

Les résultats avec container collectif n'étaient déjà pas brillants, qu'en sera-t-il de son absence... Le snack ne possède pas de container particulier pour ses déchets.

Il y a urgence.

Avant disparition du container collectif, j'ai fait - sans succès - demande de containers individuels.

La rentrée des classes est imminente? Nos lycéens seront de retour pour venir y prendre leur déjeuner mais c'est aussi le lieu où tous les parents de l'école voisine viennent y déposer et reprendre 3 x jour leurs jeunes enfants.

C'est un problème de salubrité qu'il faut réparer d'urgence.

Au nom du CIQ, de manière très urgente, peut on obtenir réponse à cette question qui préoccupe riverains et parents, ainsi d'ailleurs que le Snack qui fait au mieux, sans moyens hélas.

Mme PACARY (métropole) a pris contact avec Mr MENARD.

Mr MENARD souligne de nouveau la question relative aux incivilités constatées entre 12H et 14H dans la rue Thieux. Le travail mené par les médiateurs affectés au LP Mistral ne suffit pas à résoudre ces problèmes.

Mr Philippe BERGE (référént sécurité du CIQ) va intervenir de nouveau afin de demander que des passages de véhicules de police soient effectués régulièrement.

Questions diverses :

Le CIQ a transmis à la commission risques majeurs de la Fédération des CIQ du 8^{ème} :

- Le rapport de l'expert en urbanisme (Mr BANI) qui souligné les risques d'inondations dans le cadre de l'OAP
- Les documents fournis par Mme COMBALUZIER concernant les inondations de l'Av Haïfa / rue Ollivary / rue Marie Louise
- La note de l'association des villas Michelet (152 174 Michelet) concernant également les risques inondation

Les membres du CA rappelle également les questions relatives aux vélos et trottinettes : stationnement et circulation.

Point sur l'OAP :

G. Derhille fait un rappel des diverses réunions et rencontres concernant l'OAP (toutes les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur le site du CIQ).

Le dernier compte rendu concernant l'atelier N°1 a amené la métropole à organiser une réunion avec le CIQ et le représentant du Corbusier afin d'aborder les questions soulevées.

Ce compte rendu a également été adressé à la mairie 6/8.

G. Derhille fait état d'un rapport de l'AGAM (agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise) concernant les réflexions sur l'OAP

Ce rapport ne peut être divulgué, cependant quelques éléments ont été exposés :

- circulation : moins d'utilisateurs de la voiture, mais saturée
- favoriser le vélo et les piétons
- Ste Anne est dans une zone de bonne desserte : proche métro etc ...
- Concernant la dynamique immobilière et au regard des documents fournis, nous constatons qu'entre 2011 et 2021 il y a eu 642 logements construits, qu'il est prévu 788 logements supplémentaires, et que mitoyen avec le quartier il y a 799 logements nouveaux.
- les écoles maternelles et élémentaires peuvent recevoir plus d'élèves
- le quartier, et alentours, bénéficient de nombreux espaces verts

L'atelier N° 2 est prévu le jeudi 10 mars 2022, et le CIQ fera un compte rendu de cette réunion.

La parole est donnée aux personnes représentants diverses structures / associations etc ...:

Mr Philippe BERNON pour l'ASL Michelet Ste Anne :

- Repose la question du nombre de logements prévus
- Souligne que cet élément connu, il permettra une vraie réflexion sur l'ensemble des questions posées
- Incite le CIQ, au vu des frais qui seront engagés (expert, avocat ...) à solliciter des dons.
- Précise qu'il faut absolument trouver des fonds pour couvrir l'ensemble des dépenses à venir

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H30

Le président du CIQ
G. DERHILLE

PROCHAIN CA LE LUNDI 04 AVRIL A 18H